

Appendix
(Z.)
21st Feby.

The Inhabitants of Noyan, Foucault and Sabrevois, as well as of a portion of the United States lying between the River Richelieu and Missiskoui Bay, would derive the greatest advantage from it.—Messrs. Taylor and Baker would be able to afford the Committee more particular information.

On the Petition of divers Inhabitants of St. Jean Baptiste de Rouville and other places.

I have the honor to inform the Committee that the allegations of the said Petition are true:—that it is impossible that the said work could be done without the aid of the Legislature:—that by reason of the want of passage for the waters of the said River, it is impossible in the Spring and Fall, and after heavy rains in Summer, to pass along the Roads leading from one side of the River des Hurons to the other, although the Roads have been raised. There might be about two leagues of the River to clear out, but particularly a space of about three quarters of a league, in several parts of which it would be necessary to mine.—The soil on the banks of the River is the most fertile that can be for meadows.—The improvement of the said River would be a great encouragement to agriculture, and would provide a sure communication between the Parishes of St. Hilaire, St. Jean Baptiste, St. Charles, and other places.—With an aid of £1,000 the said work might be commenced and the parts most necessary to its continuance afterwards might be performed.—The great number of persons who are bound to perform the work prevents the execution of the Procès Verbal, for I believe they amount to 800, among whom a great number are poor.—Messrs. Poulin and Blanchard can give more particular information.

Philemon Wright, Esquire, a Member of the House, gave the following answers upon the Petition of divers Freeholders of the Township of Templeton, to the Questions submitted to him on the 22nd January 1834:

I inform the Committee that I have passed upon the tract of Road where aid is prayed for, and that I consider that £400 would be required (taking the Swamps into consideration through which said Road must pass) to make said Road good and permanent, and would not only prove beneficial to those settled there at the time, but would encourage the settlement of an extensive population in the rear of said Township where the soil is good, but the settlers must all pass through this range of Swamps to the front Road on the Ottawa to Mill and Market.

Charles Archambeault, Esquire, a Member of the Committee, gave the following answers, on the two Petitions hereafter mentioned, to the Questions submitted to him on the 22nd January instant:

On the Petition of divers Inhabitants and Proprietors in the Seigniory of Annfield, County of Beauharnois. The Petitioners pray for a Bridge over the River Chateauguay, near the Church of Ste. Martine. This Bridge is urgently necessary, not only for the Parish and for all the Inhabitants of the Seigniory of Beauharnois on the South East side of the River, but also for Travellers from the upper part of the said Seigniory, and from Godmanchester, Hinchinbrooke, and the United States, who are continually passing down along the bank of the River to the landing place of the Steamboat which carries them to Lachine.—Near the said Church there is a considerable Village

facile d'y construire un Pont. Les habitans des Seigneuries de Noyan, Foucault et Sabrevois, ainsi qu'une partie des Etats-Unis entre la Rivière Richelieu et la Baie Missiskoui, en retireraient les plus grands avantages. MM. Taylor et Baker pourraient en donner des informations plus particulières.

Appendice
(Z.)
21 Fevr.

Sur la Pétition de divers Habitans de St. Jean-Baptiste de Rouville et autres lieux.

J'ai l'honneur d'informer le Comité que les allégés en la dite Requête sont vrais; qu'il est impossible de faire faire les susdits travaux sans une aide de la Législature; que par le manque de cours dans la dite rivière, le printemps et l'automne, et dans les grandes pluies l'été, il est impossible de pouvoir passer dans les Chemins qui communiquent d'un bord à l'autre de la rivière des Hurons, quoique les Chemins soient exhaussés. Il pourrait y avoir environ deux lieues de longueur à nettoyer, mais principalement environ trois quarts de lieue où il faudrait miner en plusieurs endroits. Le sol bordant la dite rivière est des plus fertiles que l'on puisse avoir pour les prairies. L'amélioration de la dite rivière donnerait un grand encouragement à l'Agriculture et une communication sûre entre les Paroisses de St. Hilaire, St. Jean-Baptiste, St. Charles et autres lieux. Avec une aide de £1000 l'on pourrait commencer et faire les ouvrages les plus difficiles et les plus nécessaires pour continuer les dits ouvrages. Le grand nombre de personnes qui sont obligées de travailler, empêche l'exécution du Procès-Verbal, car je crois qu'elles sont au nombre de 800, une partie desquelles sont pauvres. MM. Poulin et Blanchard peuvent donner des renseignemens, plus particuliers.

Philemon Wright, Ecuyer, Membre de la Chambre, a répondu comme suit, aux questions qui lui ont été soumises le 22 Janvier 1834, relativement à la Pétition de divers Francs-tenanciers du Township de Templeton.

Je dois informer le Comité que j'ai passé par l'étendue de Chemin pour lequel on demande une aide. Je considère qu'il faudrait une somme de £400 pour rendre ce Chemin bon et durable, si l'on considère les marais par lesquels on devra le faire passer. Ce Chemin serait non-seulement avantageux aux habitans de l'endroit même, mais il aurait de plus l'effet de promouvoir l'établissement d'une population considérable dans les profondeurs du dit Township, où les terres sont bonnes. Les habitans sont obligés de traverser cette rangée de marais pour gagner le Chemin de devanture sur l'Outaouais, qui conduit au moulin et au marché.

Charles Archambeault, Ecuyer, Membre du Comité, a donné les réponses suivantes sur les deux Pétitions ci-après mentionnées, aux questions qui lui ont été soumis le 22 Janvier courant.

Sur la Pétition de divers Habitans et Propriétaires de la Seignourie d'Annfield, Comté de Beauharnois.

Il est demandé un Pont sur la Rivière Chateauguay, près de l'Eglise de Ste. Martine. Ce Pont est d'une nécessité urgente, non-seulement pour la Paroisse et tous les Habitans de la Seigneurie de Beauharnois, au côté Sud-Est de la dite rivière, mais aussi pour les Voyageurs de la partie supérieure de la dite Seigneurie, tous les autres Voyageurs de Godmanchester, de Hinchinbrooke et des Etats-Unis, qui tous les jours descendent par le long de la dite rivière jusqu'à l'endroit où arrive le Bateau-à-Vapeur qui les porte à Lachine.